REUNION DE BUREAU
Mardi 8 décembre 2020

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- Jacques TISSOT (Vice-Président)
- Serge COHEN (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)
- Cécile DUCHATEAU (DTR)
-

-:- :- :- :-

Michel SAUGET ouvre la réunion en remerciant les membres du bureau de participer à la première réunion du bureau directeur pour la nouvelle mandature 2020/2024. Il propose de suivre l'ordre du jour suivant :

- Retour sur la réunion du comité de direction du 17 novembre 2020
- Demandes d'exonération des amendes pour absence à l'AG
- Point sur les élections dans les autres ligues de la FFN
- Bilan des licences 2020-2021 au 8 décembre 2020
- Récompenses fédérales 2020
- Annonces sur la situation sanitaires – reprise des activités
- Désignation des délégués pour les compétitions régionales
- Composition des commissions
- Rappel sur la labellisation des clubs 2020
- Accueil de Joël GIRAULT
- Point sur les finances
- Questions diverses

RETOUR SUR LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 17 NOVEMBRE 2020

Cette réunion s'est très bien déroulée. Le président aurait souhaité une plus grande participation des membres du comité directeur. Une réunion en visioconférence ne facilite pas les échanges.

DEMANDES D'EXONERATION DES AMENDES POUR ABSENCE A L'AG

Deux clubs ont réclamé une exonération de l'amende pour non-participation à la dernière AG : ROMORANTIN et AUNEAU. ARGENTON n'a pas fait de demande.
A noter que ROMORANTIN n'a pas du tout participé à l'AG alors qu'AUNEAU a au moins procédé aux élections.
Le président propose de maintenir l'amende pour ARGENTON et d'exonérer ROMORANTIN et AUNEAU. Proposition adoptée à la majorité des membres du bureau.

POINT DE SITUATION DANS LES AUTRES LIGUES DE LA FFN

Le président remet en séance (ANNEXE 1) un document faisant le point de situation des élections dans les autres ligues.

BILAN DES LICENCES 2020-2021 AU 8 DECEMBRE 2020

La ligue compte au jour de la réunion 7333 licences (voir ANNEXE 2). La plupart des clubs de la ligue enregistrent une baisse de son nombre de licenciés.

RECOMPENSES FEDERALES 2020

La fédération a validé l'ensemble des propositions de récompenses pour la ligue (voir ANNEXE 3).

Les diplômes et les médailles des deux dernières saisons seront remises lors de la prochaine AG.

ANNONCES SUR LA SITUATION SANITAIRES – REPRISE DES ACTIVITES

La baisse du nombre de contaminations n'est pas effective, ce qui ne permet pas d'envisager un retour rapide à une situation normale.

Le bureau directeur annule donc les régionaux maitres et attend une proposition de calendrier de la part de la commission sportive.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES COMPETITIONS REGIONALES

Le bureau procède à une mise à jour des désignations des délégués régionaux pour les compétitions régionales (voir ANNEXE 4).

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Les responsables devaient fournir la composition de leurs commissions avant la réunion de bureau. Elles sont données en ANNEXE 5.

RAPPEL SUR LA LABELLISATION DES CLUBS 2020

24 clubs de la ligue ont établi une demande de labellisation (4 dans le 18, 3 dans le 28, 2 dans le 36, 6 dans le 37, 3 dans le 41 et 6 dans le 45). Rappel : seuls les clubs labellisés pourront prétendre se partager les 16000 euros mis de côté par la ligue à leurs profits en fonction des critères suivants : nombre de licenciés, formation, déplacements et frais sportifs.

Dominique LEFEBURE indique que la fédération prévoit de pratiquer une certaine mansuétude vis-à-vis de la qualité des demandes de labellisation.

ACCUEIL DE JOËL GIRAULT

Joel GIRAULT, remplaçant de Catherine BLOUVAC au secrétariat de la ligue, a pris ses fonctions. Une « news » le concernant sur le site serait la bienvenue.

POINT SUR LES FINANCES

Concernant la situation financière de la ligue, il y a :

- sur le compte courant, 48435,23 euros ;
- sur le livret bleu, 56000 euros ;
- sur le livret divers, 78,67 euros.

Il reste à rembourser 41326,19 euros du prêt d'acquisition du siège social de la ligue.

Avec la rupture conventionnelle de Catherine, il faut prévoir un déficit d'environ 18000 euros à la fin de l'année.

La ligue ne peut pas prétendre au fonds de solidarité pour les associations. Lors de la réunion des présidents de ligue, il serait bon de demander à la fédération un coup de pouce financier lié aux pertes du nombre de licences dues à la COVID.

QUESTIONS DIVERSES

Patrick GASTOU, Magali JOURDAIN et le président se sont rencontrés pour faire un point de situation concernant l'ERFAN. La quasi-obligation de faire la labellisation AFNOR de l'ERFAN est un dossier très compliqué et très lourd à monter. L'ensemble des formations qu'elle gère (y compris celles faites par les comités départementaux) doivent être prise en compte.

L'état des réflexions de Patrick est le suivant :

- Que nous rapportera la certification AFNOR de l'ERFAN ?
- Si l'ERFAN devient un centre de formation professionnel, alors Magali ne peut rester seule salariée de l'école.
- La FFN ne fait plus de formations d'état.

Il proposerait de confier le suivi des formations fédérales à la commission formation de la ligue et de confier à l'ERFAN les formations professionnelles. Il sera nécessaire de s'interroger sur la participation de Cécile DUCHATEAU (DTR) dans ce contexte.

Michel et Patrick ont prévu, avec la commission formation, de travailler sur ce dossier et de le soumettre à la décision du bureau et du comité en janvier. Le trésorier demande de ne pas oublier de faire cette étude sous le prisme financier.

Le président indique qu'un rendez-vous est prévu jeudi 10 décembre avec le conseil régional pour étudier la question de l'implication de pôle emploi dans la formation du BPJEPS.

PROCHAINE REUNION

Réunion du bureau directeur le mardi 19 janvier 2021 chez Patrick GASTOU (ou au siège de la ligue) et report au 3 février de la réunion du comité directeur